

Préavis 2019/01 – Vœux : sortie de la route en contrebas « en Champagne »

Tout d'abord, permettez-moi de saluer ce magnifique projet, qui va transformer la route cantonale telle qu'on la connaît à l'avantage de tous les usagers et également améliorer la fluidité des transports publics.

Dans ce projet complexe et très bien préparé, j'ai néanmoins remarqué un point que j'aimerais porter à votre attention.

Dans le quartier en Champagne, on trouve des activités de restauration qui attire un bon nombre de personnes, surtout à midi. La plupart des clients empruntent la route en contrebas, à la fin de laquelle, au moment de rentrer dans la route cantonale, une interdiction de tourner à gauche oblige à partir en direction Lausanne. Le préavis, tel que présenté, fige cette situation et prévoit de prolonger l'îlot centrale afin de rendre impossible la manœuvre de tourner à gauche (voir chapitre 3.3.4)

Or, pour pouvoir repartir en direction Morges, il faudrait aller jusqu'au ronds-points de l'EPFL, qui est bien loin et oblige la traversée du carrefour de Pré-Fleuri deux fois. Autrement, il faut tourner à droite en chemin de l'Ochettaz, traverser St.Suplice en zone 30, et ressortir par Route du Centre et direction Morges. Quoi qu'on fasse, on augmente les kilomètres parcourus et la pollution.

Je suis surpris que ce préavis, loin de chercher une solution à ce problème, le confirme et le réitère.

J'invite donc la municipalité, à ouvrir auprès des autorités cantonales afin de ré-établir la possibilité de tourner à gauche (et supprimer ainsi la prolongation de l'îlot centrale), ce qui me semble être, tout compte tenu, la solution la plus pragmatique, car:

- la vitesse sera limitée à 60km/h (70km/h aujourd'hui);*
- la route sera déjà bien plus large et offrira plus de visibilité;*
- le passage piéton - avec son îlot centrale - forcera déjà les usagers de la route cantonale à ralentir et à prêter une attention accrue.*

Merci de votre attention.

Renzo Posega



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 8 février 2019

Type :

Postulat

Motion

Amendement

Autre (préciser) : Vœu préavis 2019 / 03

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Après réflexions la commission ad hoc désire déposer le vœu que l'on étudie vraiment la possibilité d'utiliser des énergies renouvelables pour la nouvelle installation technique du bâtiment Pluton.

Nom, prénom :Gérald Lagrive.....

Signature :.....



Ecublens VD, le 08.02.2019

Type :

Postulat

Motion

Amendement

Autre (préciser) : RESOLUTION

Suite à mon

Interpellation au sujet de la petite maison de la Colline 1 dans le parc Mon-Repos.

datée du 7 décembre 2018, j'ai pris note que la municipalité maintient sa décision de détruire cette maison et n'entre pas en matière sur un groupe de travail collectif.

Ainsi, à la

« Question 2 : Est-ce que la Municipalité pourrait envisager d'autres voies que la démolition et peut-être désigner un groupe de travail collectif pour plancher sur les idées, afin de nous les présenter dans le cadre du futur préavis ? »

La réponse de la Municipalité est la suivante :

« Au vu des différents éléments mentionnés ci-dessus, la Municipalité ne trouve pas opportun de conserver cette bâtisse. Elle ne formera donc pas de groupe de travail collectif lié à ce sujet. »

Malheureusement, dans mon ressenti, ce ton est à l'image du traitement infligé à la plupart des remarques souvent pertinentes des conseillers communaux ici présents.

Je trouve que quand une interpellation, soutenue par des nombreux conseillers communaux de tous les partis, demande gentiment à sa municipalité de former un groupe de travail, une réponse telle que celle formulée par la municipalité peut être qualifiée de sèche.

Dès lors, je propose la résolution suivante :

« Le conseil communal demande explicitement à la Municipalité de bien vouloir former un groupe de travail collectif relatif au sort de cette maison de la Colline afin de soumettre des idées pour développer l'offre de notre commune. »

Mesdames, et Messieurs, les conseillers communaux, j'espère que vous me soutiendrez à nouveau ce soir.

Avec mes remerciements pour votre attention

Fabienne Crousaz

Nom, prénom : Crousaz Fabienne.....

Signature : .....



Ecublens VD, le 8 février 2019

Type :	<input type="checkbox"/> Postulat	<input type="checkbox"/> Motion	<input type="checkbox"/> Amendement
	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Voeu		

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le centre d'études musicales d'Ecublens (CEME) est une école de musique dirigée depuis plus de vingt ans par M. Jean-François Cuérel. Elle dispense des cours d'initiation musicale, de solfège et de divers instruments : piano, violon, guitare, flûte et batterie. L'école comptait en 2018 54 élèves et 6 professeurs. Elle a jusqu'ici reçu un soutien de la part de la commune à travers la mise à disposition de locaux et un subside annuel. Notons encore que la Municipalité a décerné à M. Cuérel un mérite en 2018.

M. Cuérel, ayant atteint l'âge de la retraite, souhaite remettre son école de musique. Mais ses recherches pour trouver un ou une successeur-e, entamées il y a quelques années déjà, sont restées vaines jusqu'à ce jour. Face à cette situation, j'aimerais formuler le vœu suivant :

Vœu :

Je demande à la Municipalité d'Ecublens de mettre tout en œuvre, en créant les conditions cadre, pour que l'école de musique CEME puisse continuer d'exister à Ecublens, car elle permet à de nombreux enfants et jeunes de la commune de suivre une éducation musicale sur site, ce qui est un atout culturel et de formation important pour notre commune. L'objectif principal est de maintenir cette école dans notre commune et, à terme, de la faire reconnaître au niveau cantonal afin qu'elle satisfasse aux exigences de la loi sur l'enseignement de la musique (LEM).

Germain Schaffner

Nom, prénom : Schaffner Germain

Signature :



Ecublens VD, le 8 février 2019

Type :

Postulat

Motion

Amendement

Autre (préciser) :

Interpellation - WC Place François Silvant

Cette interpellation traite sur l'utilisation des WC à la Place François Silvant.

Lors de la construction du centre social culturel des WC ont été créés dans l'annexe.

Ces WC ne sont pas utilisés lors de manifestations hivernales car le système de raccordement d'eau n'est pas hors gel.


Pour le confort des citoyens et des usagers qui viennent à la patinoire durant la période de décembre à février, je demande à la Municipalité d'engager les travaux de mise en conformité pour que ces WC puissent être utilisés lors de manifestations hivernales sur la place François Silvant.

Nom, prénom : Christophe Cartier

Signature :



Ecublens VD, le 8 février 2019

Type :	<input type="checkbox"/> Postulat	<input type="checkbox"/> Motion	<input type="checkbox"/> Amendement
	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Voeu		
<p>Climat : un engagement local pour pallier l'immobilisme global. Quel engagement pour notre commune ?</p> <p>Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux et communaux,</p> <p>Alors que le climat se dérègle toujours plus sous le poids des activités humaines et qu'une prise de conscience sans précédent a lieu auprès de la jeune génération, des progrès et des actions concrètes peinent à se réaliser. Les décisions prises ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Et pourtant, le temps presse !</p> <p>Nous souhaitons que notre commune soit ambitieuse dans la transition écologique.</p> <p>La moitié de la législature est passée et nous souhaitons que la Municipalité se penche sur ce qui a été fait et sur ce qui peut et doit encore être fait en matière de développement durable.</p> <p>Notre commune va être ré-auditée cette année en vue du renouvellement du label Cité de l'énergie. Dans cet objectif, elle va préparer et présenter son nouveau programme de politique énergétique pour les 4 prochaines années. Nous émettons le vœu que ce programme soit ambitieux et vise le label Gold.</p> <p>De nombreuses subventions sont proposées à la population grâce au fonds d'encouragement pour le développement durable. Nous soutenons la Municipalité dans la poursuite de la recherche d'actions qui nous permettront toujours plus de prendre le tournant d'un changement d'habitude.</p> <p>Nous émettons également le vœu que dans les prochains préavis un chapitre « Développement durable » soit intégré prenant en compte le développement durable.</p> <p>Les Verts espèrent que les mesures déjà prises et les changements à venir seront désormais implémentés au cœur de notre commune, sans couleur politique et sans risque d'être chamboulés lors des prochaines législatures.</p> <p>Merci de votre attention.</p> <p style="text-align: center;">Pour le groupe des Verts d'Ecublens</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Charles Koller Ecublens, le 8 février 2019</p>			
Nom, prénom Koller...Charles.....			
Signature :			



Ecublens VD, le 8 février 2019

Type :	<input type="checkbox"/> Postulat	<input type="checkbox"/> Motion	<input type="checkbox"/> Amendement
	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Voeu		

Suite à la Réponse de la Municipalité – Communications municipales – Point 2 du 8 février 2019 :

RÉPONSE AU VŒU DE M. LE CONSEILLER COMMUNAL ALAIN BLANCHOUD DU 7 DÉCEMBRE 2018 RELATIF AU REMPLACEMENT DU BOÎTIER DE PROGRAMMATION DE L'HORLOGE DU TEMPLE

« Que la maintenance de l'horloge du clocher prévue au printemps prochain, la Municipalité demande à son sous-traitant que le clocher de notre belle commune sonne le premier coup de l'heure comme c'était le cas depuis 1857 et que de ce fait, les demi-heures sonnent également à l'heure. »

Nom, prénom : Alain Blanchoud

Signature :